

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Test d'aptitudes physiques, interdiction du portable, programmes... Les nouveautés de la rentrée scolaire 2025

Par Hélène Leforestier

4-5 minutes

L'été n'est pas encore fini, mais la rentrée scolaire approche. Fixée cette année au lundi 1^{er} septembre 2025, elle sera accompagnée de son lot de directives et de nouveautés. Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale publie [une circulaire qui les résume](#) à l'attention de toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'instruction publique.

De nouveaux programmes

Afin de lutter contre certaines faiblesses chez les élèves, de nouveaux programmes de français et de mathématiques vont être mis en œuvre de la petite section à la 6^e. Conçus à partir de pratiques « *reconnues comme efficaces* » et des « *recherches scientifiques les plus récentes* », ils permettent de vérifier régulièrement les acquis des élèves pour ajuster, si nécessaire, l'enseignement.

Dans un monde où elle devient omniprésente, des formations à l'intelligence artificielle dans la plateforme Pix seront déployées à partir de la rentrée 2025 dans des collèges et lycées volontaires, puis généralisées à tous les collèges et lycées début 2026. Ces formations seront obligatoires pour les élèves de 4^e et 2^{nde}.

Par ailleurs, le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (Evars) pour le collège et le lycée sera mis en place à partir de la rentrée.

Un suivi renforcé des élèves

Des groupes de besoins seront constitués en 6^e et en 5^e en ciblant les compétences que les élèves doivent acquérir : fluence, compréhension de textes ou d'énoncé, automatismes de calcul et résolution de problèmes. Leur composition sera déterminée en fonction de la nature des besoins de chaque élève. Des évaluations nationales en mathématique et en français seront organisées en 5e afin d'identifier au mieux les besoins des élèves.

Du côté de l'orientation, les élèves seront suivis dans un programme d'éducation à l'orientation avec quatre demi-journées dédiées par an, dès la classe de 5^e : visites d'entreprises, de plateaux techniques, de salons et forums, rencontres avec des professionnels et des rôles modèles, etc.

À partir de la rentrée 2025, les élèves de 6^e passeront des tests d'aptitudes physiques afin de positionner au mieux leurs performances en fonction de la moyenne de leur groupe d'âge. Ces tests devront aider les professeurs d'EPS à adapter leur pratique pour

accompagner au mieux les élèves.

Vie scolaire

La mesure a déjà été annoncée : le dispositif Portable en pause va être généralisé dans les collèges. Dans les faits, le téléphone portable et les objets connectés des élèves seront interdits au sein des établissements scolaires. Une réflexion est en cours au lycée sur la place du téléphone portable.

Dans le même esprit, les espaces numériques de travail et les logiciels de vie scolaire ne pourront par défaut pas être actualisés de 20h à 7 heures et du vendredi à 20h au lundi à 7 heures.

Autre nouveauté de la rentrée, un questionnaire d'autoévaluation sera remis aux élèves du CE2 à la Terminale pour repérer au mieux les situations de harcèlement.

Du nouveau pour le brevet et pour le bac

Côté examens, les deux épreuves emblématiques connaissent des changements. Le niveau d'exigence du diplôme national du brevet est renforcé. Les notes des épreuves terminales comptent désormais pour 60 % de la note (contre 50 % avant) face au contrôle continu.

Du côté du bac, les élèves de 1re générale et technologique passeront désormais une épreuve anticipée de mathématiques de la même manière que le français.